



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 04 JUILLET 2018

Délibération N° 18/065

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
CONVENTION D'ETUDE**

**DIEUZE / CHATEAU-SALINS / VIC-SUR-SEILLE - Revitalisation des centres-bourgs – E  
P09EB70H002**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par les communes de Dieuze, Château-Salins et Vic-sur-Seille et la communauté de communes du Saulnois souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude globale sur le fonctionnement des centres-bourgs des communes précédemment citées,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude sur les centres-bourgs susvisés ; le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL, à 9% par la commune de Dieuze, à 7,2% par la commune de Château-Salins et à 3,8% par la commune de Vic-sur-Seille.

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec les communes de Dieuze, Château-Salins et Vic-sur-Seille et la communauté de communes du Saulnois la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE

LE 02 JUIL. 2018

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint pour  
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER